



## Assemblée générale

Distr. générale  
20 octobre 2011  
Français  
Original : anglais

---

### Soixante-sixième session Deuxième Commission

Point 19 a) de l'ordre du jour

#### **Développement durable : mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable**

#### **Lettre datée du 4 octobre 2011, adressée au Secrétaire général par les Représentants permanents d'Antigua-et-Barbuda et de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme vous le savez, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, également appelée « Conférence Rio +20 », se déroulera en juin 2012 au Brésil, comme suite à la résolution 64/236 de l'Assemblée générale.

La Deuxième Commission, présidée par Abulkalam Abdul Momen, se penchera, à l'occasion de l'examen du point 19 a) de l'ordre du jour de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, sur le rapport du Secrétaire général relatif à la mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable. Au terme de ses débats, la Commission adoptera une résolution établissant les modalités de la Conférence, notamment l'organisation de ses travaux.

Le Bureau du Comité préparatoire de la Conférence s'est réuni le 12 septembre 2011 et a formulé un ensemble de recommandations concernant l'organisation des travaux de la Conférence, que nous avons le plaisir de communiquer à la Deuxième Commission (voir annexe) pour qu'elle étudie s'il y a lieu d'en tenir compte dans la résolution qu'elle adoptera.



En conséquence, nous vous prions de bien vouloir faire distribuer les recommandations ci-jointes comme document de la Deuxième Commission au titre du point 19 a) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent d'Antigua-et-Barbuda  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,  
Coprésident du Bureau du Comité préparatoire  
(*Signé*) John **Ashe**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la République de Corée  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,  
Coprésident du Bureau du Comité préparatoire  
(*Signé*) Kim **Sook**

**Annexe à la lettre du 4 octobre 2011 adressée  
au Secrétaire général par les Représentants permanents  
d'Antigua-et-Barbuda et de la République de Corée  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Recommandations du Bureau du Comité préparatoire  
de la Conférence des Nations Unies sur le développement  
durable à l'intention de la Deuxième Commission  
de l'Assemblée générale concernant la résolution  
qui doit définir les modalités de la Conférence Rio +20**

La Deuxième Commission est invitée, à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, à examiner les recommandations suivantes, notamment pour arrêter le texte de la résolution relative aux modalités de la Conférence Rio +20.

- Le programme de la Conférence devrait comprendre :
  - Six séances plénières de haut niveau, y compris les séances d'ouverture et de clôture;
  - Quatre tables rondes de haut niveau, chaque délégation ne participant qu'à une d'entre elles;
- Toutes les tables rondes pourraient être consacrées au même objectif prioritaire, à savoir définir la marche à suivre pour mettre en œuvre les résultats attendus de la Conférence;
- Les présidents, coprésidents et rapporteurs des tables rondes devraient être choisis selon le principe d'une répartition géographique équitable;
- Les résultats des tables rondes devraient être consignés dans les résumés établis par les rapporteurs, lesquels devraient être présentés à la Conférence à l'occasion de sa séance plénière de clôture et inclus dans le rapport final de la Conférence;
- Comme en a décidé le Comité préparatoire à sa deuxième réunion, les dépenses afférentes aux services d'interprétation et autres services de conférence nécessaires à la préparation de la Conférence, y compris à la négociation du projet de document final, doivent être couvertes, notamment au moyen des ressources déjà allouées pour l'organisation de la vingtième session de la Commission du développement durable.